

Français analphabètes ou illettrés ?

Mr Joffre Dumazedier, Hélène De Gisors

Citer ce document / Cite this document :

Dumazedier Joffre, De Gisors Hélène. Français analphabètes ou illettrés ?. In: Revue française de pédagogie, volume 69, 1984. pp. 13-20;

doi : <https://doi.org/10.3406/rfp.1984.1556>

https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1984_num_69_1_1556

Fichier pdf généré le 24/12/2018

Résumé

Un rapport récent a « révélé » l'ampleur de l'illettrisme des Français dans la société française. Des chiffres parfois fantaisistes ont été risqués par certains journaux. Des mesures ont été proposées, sans qu'elles s'appuient, à notre avis, sur une véritable connaissance des résultats de tentatives antérieures. Les auteurs de l'article, un sociologue et une historienne, ont tenté un nouveau traitement des statistiques disponibles sur l'évolution de l'alphabétisation en France. Ils ont introduit, sur la base d'expériences, une nouvelle hypothèse de coopération entre l'action modifiée de l'école et l'action d'associations volontaires spécialisées.

Resumen

Franceses analfabetos o iletrados. - Un reciente informe ha revelado la amplitud del iletrismo de los franceses en la sociedad francesa. Los autores han intentado un nuevo tratamiento de las estadísticas disponibles sobre la evolución de la analfabetización en Francia, y han introducido sobre la base de experiencias una nueva hipótesis de cooperación entre la acción modificada de la escuela y la acción de asociaciones voluntarias especializadas.

Abstract

Illiterate French people. - A recent report revealed the large extent of French people illiteracy in the French society. The authors have experimented another processing of the available statistics about the trends of illiteracy in France, and have introduced on experimental basis a new hypothesis of cooperation between modified action of schools and action of specialized voluntary associations.



FRANÇAIS ANALPHABÈTES OU ILLETTRÉS ?

par Joffre DUMAZEDIER
et Hélène DE GISORS

Les problèmes d'analphabétisme dans la population des immigrés sont connus. C'est tout récemment que l'attention politique s'est portée sur « l'incapacité à lire et à écrire » qui subsiste dans la population française. Pourtant voilà bien longtemps que la loi impose à tous l'apprentissage scolaire jusqu'à 12 ans, puis 14 ans, enfin 16 ans. La scolarisation est donc mise en cause, qu'elle soit publique ou privée. Il s'ensuit que le problème est souvent posé avec une passion qui produit de la confusion. Quelle est l'étendue réelle de ce « fléau » et que peut l'école seule pour le résoudre mieux ?

En 1982, à l'initiative du président de la République, une commission interministérielle s'est réunie pour tenter de répondre à ces questions. Ne disposant que de moyens dérisoires et d'un temps limité, elle ne pouvait pas entreprendre la véritable recherche qui eût été nécessaire. De plus, en confondant analphabétisme et illettrisme (1) ceux qui ne savent ni lire ni écrire et ceux « qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture », sans s'appuyer sur des critères clairs, on se condamnait dès le départ à des analyses sommaires et à des propositions très générales. Dans les 12 propositions que préconise le rapport final (2) aucune ne remet en cause le contenu ou les méthodes scolaires qui n'ont pas réussi à apprendre, de façon durable, à écrire, à lire et à compter à ces minorités de la population française. Aucune ne questionne les limites même de l'action imposée par l'école là où ont réussi, en dehors du milieu scolaire, des actions volontaires d'un type nouveau produites en milieu sous-privilégié.

I. - COMBIEN DE FRANÇAIS ILLETTRÉS DANS LA FRANCE ACTUELLE ?

Le rapport officiel se borne à écrire : « Le taux d'analphabètes complets » est certainement faible. En revanche, on peut affirmer que le nombre des personnes qui ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture ou sont gravement gênées pour utiliser celles-ci, doit se compter par millions plutôt que par centaines de milliers ».

C'est une estimation qui a le mérite de rester prudente, mais comment entendre cette gêne de personnes « gravement gênées » ; chacun peut l'entendre à sa manière et faire varier dans des proportions considérables l'étendue du phénomène et aussi ses propriétés. Comment, dans des conditions aussi floues, faire les analyses nécessaires et inventer des actions plus efficaces que dans le passé ?

Pour le ministre de l'Éducation Nationale, plus de 200 000 Français sont illettrés (3). Pour *Science & Vie* la France compte, en 1982, un demi million d'illettrés (4). De nombreux journaux, souvent très sérieux, dramatisent cette situation floue. On lit :

Un rapport récent a « révélé » l'ampleur de l'illettrisme des Français dans la société française. Des chiffres parfois fantaisistes ont été risqués par certains journaux. Des mesures ont été proposées, sans qu'elles s'appuient, à notre avis, sur une véritable connaissance des résultats de tentatives antérieures. Les auteurs de l'article, un sociologue et une historienne, ont tenté un nouveau traitement des statistiques disponibles sur l'évolution de l'alphanétisation en France. Ils ont introduit, sur la base d'expériences, une nouvelle hypothèse de coopération entre l'action modifiée de l'école et l'action d'associations volontaires spécialisées.

- dans *L'Éducation* du 26 janvier 1984 : **Le retour du fléau ; des illettrés parmi nous** ;
- dans *Le Monde de l'Éducation* du 21 octobre 1981 : **Les illettrés invisibles** ;
- dans *Libération* du 7 octobre 1983, à la « Une » : **Deux millions de Français analphabètes** ;
- *Le Nouvel Observateur* nous inquiète tous par sa question du 16 février 1981 : **Français savez-vous lire ?** ;
- dans *Magazine Hebdo* du 23 mars 1984, on enregistre avec surprise une question illustrée par un amalgame de chiffres qui veut souligner l'incohérence des pseudo-statistiques : « Comment croire que 57 % de Français lisent des livres, alors que 60 % déchiffrent péniblement et que 25 % sont incapables de lire couramment et que 15 % des autres sont analphabètes » !!

Enfin, que signifie au juste cette affirmation parue dans *Le Monde du Dimanche* cité plus haut : « De plus en plus de Français, 100 ans après Jules Ferry vivent dans la honte de l'analphabétisme, total ou partiel » ? Depuis quand ? Combien ?

Essayons d'y voir un peu plus clair en retournant aux sources disponibles pour en faire une analyse critique et un emploi, à notre avis, mieux fondé.

Certes, nous savons que la recherche dans ce secteur de la sociologie de l'éducation des adultes est pauvre, particulièrement en France. Le fichier du Centre de documentation des sciences humaines et sociales note 5 recherches pour la France, contre 10 aux États-Unis et 21 en Grande-Bretagne. Ces recherches françaises ne concernent pas exactement notre propos. Cependant, il existe quelques statistiques qu'il est possible d'analyser en attendant des travaux plus élaborés.

En 1945, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) avait introduit dans le questionnaire du recensement (5) la question : « Savez-vous lire et écrire ? ». 3,6 % (6) des recensés français et immigrés avaient répondu : « non ». L'INSEE a supprimé cette question des recensements suivants. Donc, aucune information sur l'évolution du phénomène ne peut venir de ce côté là.

Des sondages partiels ne manquent pas mais leurs échantillons sont douteux ou les milieux sont si particuliers qu'on ne peut pas extrapoler leur résultat à la population globale. Pour un échantillon de 914 entrants dans les prisons de 1973 à 1980, la proportion d'illettrés complets est de : 10,4 % à Fleury-Mérogis, 7,5 % à la prison de Pau-Bayonne, 7,2 % à celle de Bordeaux, soit **8,6 % en moyenne** (7).

Dans une enquête récente de l'administration de l'éducation surveillée (8), sur 1 200 jeunes en difficulté 87 % « ne maîtrisent pas les éléments de base de la connaissance relevant de l'éducation primaire », mais qu'entendre par

« éléments de base » de la connaissance relevant de l'enseignement primaire ? (9).

Le livre blanc du mouvement « A.T.D. QUART MONDE » trouve qu'en 1975, 27 % des hommes et 30 % des femmes sont illétrés dans les cités sous-prolétariennes de la région parisienne. Selon quels critères, encore une fois ?

Certes ces enquêtes ont le mérite de mettre en évidence que les illétrés sont particulièrement nombreux dans certaines catégories sous-privilégiées de la population. Elles nous donnent à réfléchir sur les difficultés de l'action scolaire à pénétrer dans le milieu social des « exclus » et les graves conséquences de cette impuissance, mais elles ne nous permettent de donner ni chiffres absolus ni pourcentages généralisables. Avec elles nous ne pouvons ni infirmer ni confirmer l'idée d'un « retour de l'analphabétisme » pas plus que d'une augmentation du nombre des illétrés. Méfions-nous des impressions qui remplacent les observations !

En définitive, nous ne disposons en France que d'une seule source possible pour traiter ces questions. C'est l'enquête que les services psychologiques de l'armée réalisent chaque année sur la totalité, ou presque, des recrues. Ces observations statistiques remontent jusqu'en 1827. Certes, elles ont, elles aussi, leur limite. Les âges des recrues ont un peu varié dans le temps. Les critères de classement se sont légèrement modifiés à mesure que l'école obligatoire se généralisait et que sa durée augmentait. On peut se demander également si les déclarations des conscrits correspondent bien à leur pratique de la lecture et de l'écriture. En 1961 et 1962 des tests sur cette pratique ont été rajoutés. Il y a des écarts entre déclarations et pratiques, mais ils se sont révélés minimes (10). Quels sont les résultats de l'évolution ?

Deux faits sont frappants :

1° de 1880 jusqu'en 1975 le nombre des analphabètes dans la population française a connu une régression massive de 13,8 % à moins de 1 % (0,62 %) ;

2° de 1976 à 1982 on observe une légère recrudescence du nombre des analphabètes. Celui-ci reste toujours inférieur à 1 % de la population, mais nous sommes revenus au taux de 1971 : 0,90 % soit 0,3 d'augmentation.

Ce niveau se nomme dans le code des examinateurs, N1. Les critères utilisés pour caractériser cette catégorie c'est « l'incapacité d'écrire ». L'école d'autrefois apprenait d'abord à lire puis à écrire. L'incapacité à écrire est le seul critère retenu pour caractériser l'analphabétisme complet, ce qui semble surprenant. Serait-ce une survivance du XIX^e siècle ? Savoir écrire suppose donc savoir lire, mais comment ? Encore un point d'incertitude !

Nous nous sommes demandé si en prenant le % des « sans diplôme » (11), catégorie N2, la double tendance précédente de l'évolution serait confirmée ou non ; elle est

Tableau I
Évolution du % des analphabètes (ou illettrés absolus) dans l'ensemble du contingent de 1880 à 1982

Année	Pourcentage
1880	13,8
1900	4,1
1914	2,1
1931	4,3
1934	3,4
1961	2,0
1962/1963	1,2
1967/1968	0,8
1968/1969	0,94
1970/1971	0,91
1973/1974	0,60
1974/1975	0,62
1975/1977	0,82
1977/1978	0,90
1979/1980	0,85
1980/1981	0,79
1981/1982	0,90

confirmée sans qu'on puisse estimer le nombre des illettrés dans cette catégorie.

De 1961 à 1980 on note une régression massive du nombre de sans diplôme, de 31 % à 13,65, mais de 1981 à 1982 on note aussi une légère recrudescence : 15,42 % donc, environ, 2 % de croissance.

Tableau II
Évolution du % du contingent qui n'a aucun diplôme

Année	Pourcentage
1961	31
1962/1963	25,8
1967/1968	21,3
1968/1969	20,10
1969/1970	-
1970/1971	18,45
1971/1972	-
1972/1973	-
1973/1974	14,9
1974/1975	15,16
1976/1977	16,70
1977/1978	16
1978/1979	-
1979/1980	13,65
1981	15,27
1982	15,42

Observerions-nous les mêmes tendances si nous disposons de statistiques comparables sur l'évolution des bas niveaux d'instruction de la population française féminine ? Nous ne pouvons faire évidemment que des suppositions mais elles sont fondées sur des enquêtes comparées

concernant les taux de répartition des bas niveaux d'instruction chez les hommes et chez les femmes. Nous disposons de données dans tous les grands instituts de sondage ; elles convergent : les femmes sont un peu plus nombreuses aux niveaux les plus déficients de lecture et d'écriture.

En 1976 l'UDAF (Union départementale des Associations familiales) a mené une enquête auprès de 6 000 familles à problème de la région parisienne en relation suivie avec les services sociaux : 47 % des hommes et 51 % des femmes ne savaient pas ou savaient très mal lire et écrire.

Sur la base de ces enquêtes il est donc légitime d'extraire les tendances ci-dessus à l'un et l'autre sexe sans risque d'erreurs majeures capables de changer ces tendances. Seuls des travaux de recherches plus approfondies pourront vérifier cette hypothèse.

Peut-on soutenir que les 15 % de Français sans diplôme seraient « analphabètes » ? Il s'agit là d'un abus de langage trop fréquent dans la presse à sensation. Qui oserait affirmer que ce sont tous des « illettrés » ? L'expérience professionnelle et extraprofessionnelle peut être source de régression intellectuelle pour les uns, pour les autres source d'autoformation permanente (12).

Il est nécessaire d'observer l'évolution de l'aptitude à lire et à écrire de ces Français sans diplôme afin de pouvoir répondre. Qu'ils aient un handicap par rapport aux autres dans le statut professionnel économique et social, ce fait a été maintes fois observé. Sont-ils pour autant illettrés ? Encore une fois nous butons sur ce problème mal posé des critères d'identification de l'illettrisme, ses niveaux et ses propriétés selon les différents milieux sociaux.

Il serait urgent que la sociologie de l'éducation s'intéresse davantage à ce secteur pour couper court aux estimations et interprétations arbitraires qui dominent aujourd'hui.

Si l'on applique ce vague critère d'absence de maîtrise de la lecture et de l'écriture pour désigner « les illettrés » il faudrait probablement examiner également comment évolue la pratique de la lecture et de l'écriture d'une partie de ceux qui ont accumulé les échecs scolaires, de ceux qui n'ont pas réussi à avoir davantage que le certificat d'étude ou un certificat de fin d'études et qui n'ont pas réussi à aller plus loin. Ils ont fait le cycle d'orientation des collèges (4^e et 3^e) mais ont échoué au brevet et n'ont pas pu passer en seconde. Ils ont préparé dans un LEP le CAP ou le BEP mais ils ont échoué, contraints et forcés de continuer à aller à l'école sans qu'on ait réussi à éveiller ou réveiller en eux le désir d'apprendre (13). Quelle aptitude à lire et à écrire ont-ils à la fin de ces études subies et qu'en reste-t-il 10 ou 20 ans après... ? Là encore une recherche sociologique conçue sur des critères clairs définissant des genres et des niveaux d'illettrisme s'imposerait. Et cette fois il ne s'agit plus d'infimes minorités comme dans l'analphabétisme

puisque 25 % du contingent fait partie de cette catégorie que les psychologues de l'armée désignent par N3.

Voyons l'évolution de ce niveau 3 depuis 1961. On retrouve toujours les mêmes tendances : une régression spectaculaire de ces diplômés du 1^{er} degré : 49,7 % en 1961 à 21,8 % en 1980 et une légère recrudescence de 1980 à 1982 de 21,8 % à 24,69 %.

Tableau III
Évolution des trois niveaux d'instruction les plus bas

Année	N1	N2	N3	Total
1961	2 %	31 %	49,7 %	82,7 %
1967/68	0,8 %	21,3 %	43,5 %	75,6 %
68/69	0,94 %	20,18 %	38,9 %	60,02 %
70/71	0,91 %	18,45 %	33,02 %	53,38 %
73/74	0,60 %	14,9 %	33 %	48,5 %
74/75	0,62 %	15,16 %	32,40 %	48,26 %
76/77	0,82 %	16,76 %	25,75 %	43,33 %
77/78	0,90 %	16 %	23,9 %	40,80 %
79/80	0,85 %	13,65 %	21,8 %	36,30 %
80/81	0,79 %	15,27 %	23,69 %	39,75 %
81/82	0,90 %	15,42 %	24,69 %	41,01 %

Si l'on totalise le pourcentage des bas niveaux d'étude N1, N2, N3, on arrive à, environ, 40 % de l'ensemble des recrues contre 82,7 % en 1961. Il y a bien régression spectaculaire jusqu'en 1980 (36,30 %) et toujours légère recrudescence à partir de 1981.

Presque la moitié des adultes peut être concernée par certaines formes et certains niveaux d'illettrisme. On comprendra aisément que l'illettrisme soulève un tout autre problème que l'analphabétisme et qu'il est nécessaire de bien les séparer pour savoir de quoi l'on parle et pour orienter une connaissance rigoureuse des deux phénomènes et une action efficace contre eux. Méfions-nous donc de ce laxisme de la critique sociale qui donne à l'alphanabétisme des sens tellement étendus et divers qu'ils risquent de vouer l'analyse au verbalisme et l'action à l'impuissance !

Concluons sur ce point :

Selon l'Unesco, l'analphabète est celui qui ne sait ni lire ni écrire. Contrairement au rapport officiel et à tant de statistiques qui considèrent les termes comme synonymes, la distinction entre l'analphabétisme et l'illettrisme est, pour nous, répétons-le, fondamentale ; c'est une des clés du problème, pour sortir de la confusion.

Pris dans ce sens, le nombre d'analphabètes est incontestablement en déclin régulier depuis 1880 et en compte moins de 2 %. Depuis 1963 il y a moins de 1 % d'analphabètes dans la population française, avec une recrudescence de 0,3 % dans les 6 dernières années (1976/1982).

Une question demeure : pourquoi cette légère recrudescence ? Phénomène passager comme on en a vu depuis 1927 dans une courbe régulièrement descendante ? Phénomène plus durable lié à un rejet plus fort de l'action plus difficilement imposée par l'école à une minorité de jeunes réfractaires ? ou bien... ? Une recherche sérieuse s'impose ; si l'on peut estimer l'analphabétisation des moins de 40 ans à, environ, 1 % et des plus de 40 ans à 2 % on compterait, environ, 600 000 analphabètes dans la population française totale.

Quant à l'illettrisme, c'est tout autre chose. Le nombre de ceux qui n'ont pas « la maîtrise de la lecture et de l'écriture » peut être inférieur ou bien supérieur à 2 millions, c'est-à-dire à 5 ou 6 % de la population. Personne n'en sait rien ; personne ne peut rien savoir si l'on ne précise pas ce que nous pouvons entendre par « maîtrise de la lecture et de l'écriture », surtout à un moment où les bas niveaux de l'instruction scolaire connaissent une légère recrudescence qui peut laisser un doute sur les capacités de l'école, même réformée, à résoudre seule le problème des plus réfractaires à l'action imposée par elle.

II. – LA QUESTION DES CRITÈRES

La question est à peu près la même dans toutes les sociétés technologiques avancées où l'école, sur de nombreux plans, est remise en question.

A la suite d'une enquête nationale menée aux États-Unis en 1971, serait illétrée (ou « analphabète ») « toute personne incapable de calculer la consommation d'essence de sa voiture, de rendre la monnaie sans se tromper, de comprendre les déductions successives portées sur la feuille de paie ». Sur ces critères, l'enquête concluait à 15 à 20 % d'illettrés américains de langue anglaise !! (14).

En 1976, avec les mêmes critères, une enquête nationale confirmait ce pourcentage. Qui pourrait affirmer qu'avec des critères identiques il n'en serait pas de même dans les plus bas niveaux d'instruction scolaire de la population française, soit environ 6 ou 7 millions d'individus ?

Pour l'Unesco (15) est illétrée « toute personne incapable de lire en compréhension un exposé simple et court de faits en rapport avec la vie quotidienne », mais un groupe d'experts, réunis par cet organisme, choisit des critères qui pourront étendre encore la catégorie des illétrés (appelés ici encore « analphabètes »). Ils incluent une norme exigeant la pratique conjointe du développement personnel et du développement communautaire... Ainsi on ne sortirait de l'illettrisme (« analphabétisme ») que lorsque les résultats atteints en lecture, en écriture et en arithmétique sont tels qu'ils permettent de continuer à lire, à écrire, calculer en mettant ces aptitudes au service de son développement

propre et du développement de la communauté et de participer activement à la vie de son pays (16).

A ce compte là on peut se demander si la majorité d'entre nous ne reste pas illétrée toute sa vie... Certains vont plus loin encore : sur la base de l'observation d'un groupe de jeunes Français dont les 3/4 n'ont même pas obtenu le certificat d'études, P. Camusat constate que l'illettrisme n'est pas seulement l'ignorance généralisée des bases de l'enseignement en écriture et en calcul, une faiblesse en vocabulaire et une méconnaissance de la syntaxe, mais encore « l'absence de culture » (17). Qu'entendre par là ? On a compté plus de 200 définitions de la culture « en anthropologie ou en littérature ». Alors !

Devant la crise de l'école qui s'est étendue au monde entier économiquement, développé ou sous-développé, les critères de la lutte contre l'illettrisme posent un problème grave et urgent. Il ne suffit plus de faire apparaître les inégalités scolaires et leurs racines dans les structures sociales des sociétés. Cela est vrai, cela est aujourd'hui connu et dénoncé, même dans les pays socialistes débarrassés du dogmatisme. Il ne suffit plus de mettre à jour les échecs scolaires et leurs causes sociales, il faut encore étudier l'illettrisme qui est une des conséquences des échecs scolaires, analyser ses formes, ses degrés et ses propriétés selon la structure sociale, étudier son extension ou sa réduction selon les actions volontaires en dehors de l'école ou après, oser analyser son mode de production selon les conditions et les méthodes imposées par l'école elle-même.

La recherche des critères de l'illettrisme n'est pas nouvelle. Elle est aujourd'hui renouvelée par certains échecs de la prolongation même de la scolarité dans différents milieux, pour certains groupes de jeunes poussés par d'autres aspirations que leurs parents à l'égard du travail professionnel ou scolaire obligatoire, à l'égard de la famille ou des copains. Des modèles nouveaux du temps libre et de ses valeurs de plus en plus contestataires des valeurs du modèle scolaire obligatoire seraient à prendre plus au sérieux que dans la majorité des recherches passées (18).

Dans les années 60, d'après l'expérience des Mouvements Volontaires d'éducation populaire, une association « Peuple et Culture » en était venue à proposer ce qu'elle appelait « Un minimum vital culturel » à réaliser pour tous, à tout prix. Ce minimum englobait une certaine maîtrise de l'arithmétique, de l'écriture et de la lecture (non seulement celle des journaux et des livres mais aussi des bandes dessinées, mais aussi du cinéma, de la télévision). A l'occasion de la recherche sur les critères de lutte contre l'illettrisme et sur les dimensions réelles des phénomènes d'illettrisme il est temps de reprendre cette réflexion de fonds qui risque de remettre en cause certains programmes, certaines méthodes et organisations obligatoires de l'école dans une société éducative où des forces nouvelles naissent que l'école ne sait pas encore utiliser suffisamment.

III. - ACTIONS ÉDUCATIVES ET NOVATRICES EN FAVEUR DES ANALPHABÈTES

Face aux difficultés de mesurer les phénomènes d'analphabétisme et surtout d'illettrisme, le rapport « Des illettrés en France » (19), note à juste titre que « l'incertitude sur le nombre ne saurait être un motif pour hésiter sur les actions », mais ce qui est le plus embarrassant pour proposer des actions éducatives plus efficaces, c'est la carence des analyses sociologiques de ces phénomènes noyés dans le sujet général des « échecs scolaires » avec son motif dominant d'explication par la seule influence de la structure sociale sur l'école. Rien de plus urgent à nos yeux que le point 11 du rapport : « Lancer un programme de recherches sur l'illettrisme ». Mais pourquoi aucune des 12 propositions ne concerne-t-elle la remise en cause de l'action scolaire ? (20). N'est-ce pas là que l'illettrisme devrait être d'abord mieux analysé et mieux combattu ? Mais comment ?

Nous devons tout de même lancer quelques hypothèses et formuler quelques suggestions provisoires.

363 zones prioritaires ont été recensées en milieu défavorisé par le ministère de l'Éducation Nationale. Des actions sont en cours avec des moyens accrus et des équipes élargies où les éducateurs coopèrent davantage avec les parents et les travailleurs sociaux. Ces équipes sont souvent animées d'un grand enthousiasme et d'une véritable compétence scolaire. Obtendront-elles dans leur lutte contre l'illettrisme plus de succès que leurs devancières ?

Dès 1977, l'INSEE dans une enquête nationale note que plus de 80 000 jeunes sortent en fin d'année des SES, des CPPN, des CPA ou des 3^{es} pratiques des LEP sans diplôme ni qualification, soit environ 10 % de l'ensemble des élèves sortant, sans compter ceux qui sont déjà sortis irrégulièrement avant la fin de la scolarité obligatoire.

N'est-ce pas là déjà, connue depuis longtemps, l'origine des analphabètes et des illettrés adultes « découverts » tout récemment par les hommes politiques au pouvoir ?

Espérons que les contenus et les méthodes de l'éducation évolueront suffisamment vers les types d'intérêt et de relations vécus par les jeunes, que le temps scolaire saura éclater en temps imposé, optionnel ou libre, suffisamment, pour réussir là où l'école d'hier avait échoué.

Les éducateurs et leurs alliés oseront-ils et pourront-ils susciter des apprentissages à lire et à écrire concernant les préoccupations du temps où ces jeunes exclus pratiquent les activités qui leur tiennent en général, le plus à cœur : le loisir.

Sur la base de loisirs choisis arriveront-ils par ce détournement capital à préparer des attitudes positives à l'égard du travail nécessaire, des engagements sociaux volontaires et du

développement permanent de soi-même (21) chez les plus réfractaires à l'instruction ?

D'après nos observations et expériences sur cette jeunesse, le détour par cette médiation du loisir volontaire est le problème central trop souvent ignoré, méprisé des éducateurs eux-mêmes qui échouent peut-être pour avoir cru qu'on pourrait en faire l'économie.

Enfin, l'observation des succès des actions volontaires (22) là où l'action imposée de l'école n'a pas réussi nous conduit à une autre question : l'action scolaire restant à nos yeux le principal, comment réussira-t-elle, par son alliance avec des groupements et associations volontaires, à tirer des leçons du succès que certains mouvements associatifs, animés en partie par les analphabètes ou illettrés eux-mêmes, ont obtenu au cours de ces dernières années ?

C'est Bertrand Schwartz qui disait que l'école devrait être d'abord la première association volontaire... C'est souhaitable, mais il y a peu de chance que l'action imposée par l'école devienne décision volontaire dans cette population vouée à l'échec scolaire plus que les autres. Cependant, il nous paraît opportun de susciter, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, de nouvelles alliances entre l'institution scolaire obligatoire et les groupes et associations volontaires qui utilisent un nouveau dynamisme social et culturel des milieux sous-privilégiés. Nous préciserons comment dans notre conclusion.

Nous ne pensons pas à l'expérience des associations générales d'éducation populaire. Elles aussi ont largement échoué dans ce genre de mobilisation culturelle en milieu défavorisé (23) tel que le préconise à nouveau aujourd'hui le rapport sur les illettrés. C'est à des associations spécialisées dans cette lutte contre l'illettrisme, au cœur même de la population des « exclus », par la promotion interne à ce milieu, que nous pensons.

Ainsi, le Mouvement « ATD QUART MONDE » créé en 1957 s'est, depuis 1977, donné pour tâche première de réduire l'analphabétisme et l'illettrisme qui ont résisté à l'action scolaire ; il n'est pas le seul mais son expérience importante mérite d'être développée par une aide accrue et elle devrait être analysée par toutes les équipes d'enseignants en action dans les zones sous-privilégiées.

Grâce à différents « Comités Lire et Écrire » et « Universités Populaires » ce Mouvement a réussi, avec des moyens limités, à avoir en apprentissage de lecture et d'écriture 250 personnes (24) laissées pour compte par l'école. Mais quel labeur, au milieu de combien d'abandons définitifs ou provisoires, combien de présences à éclipse, de rechutes dans l'indifférence ou de relations affectives complexes !!

Les principes de cette « récupération » individuelle et collective qui guident cette action éducative volontaire dépassent tous les préceptes de l'école, nouvelle ou traditionnelle, de la pédagogie par objectif ou par « contrat », résumons-les pour terminer.

1° C'est d'abord le rejet de « l'assistance individuelle » de l'éducateur à l'éduqué ou du travailleur social à son « cas social » ; c'est d'abord l'affirmation d'une solidarité prioritaire avec un milieu particulier. C'est rattacher l'effort de lire, écrire et compter à la découverte d'une « identité collective » ; c'est, selon le mot de Paulo Freire (25) éduquer chacun d'abord par une conscientisation de la condition du milieu où il est inséré, c'est accéder à une nouvelle « dignité » collective par l'essai de promotion d'un milieu désigné sous le mot : « Quart Monde ». Ce milieu a un long passé méprisé, celui de : « gens sans aveu, vilains, vagabonds, fainéants, gueux, mendiants, assistés, marginaux, etc. ». Ces noms leur ont été donnés par les autres, les bien pensants.

Le groupe de ceux qui ont la volonté collective de s'en sortir en conquérant le savoir dont ils ont été depuis longtemps exclus, est l'expression d'un véritable mouvement social où ils trouvent une énergie nouvelle pour apprendre. Il ne s'agit pas de ségrégation, mais de libération.

2° Apprendre à maîtriser la lecture et l'écriture des illettrés c'est d'abord penser le temps qu'il faut pour les écouter, comprendre leurs sentiments, sans complaisance, vivre tout près d'eux avec leurs questions de tous les jours, dans leur quartier ou leur cité d'urgence ; c'est revaloriser une parole qui a rarement été entendue.

3° C'est préférer à la parole du maître celle de l'entraide entre les étudiants les plus forts et les plus faibles.

C'est une pédagogie de l'échange entre éducateur et étudiant venus de deux mondes ; c'est ce que les animateurs de QUART MONDE appellent la pédagogie de la réciprocité. Cette pédagogie est lente.

Elle donne chaque fois qu'il le faut la priorité aux relations entre les hommes sur les relations au savoir sans jamais perdre de vue celui-ci.

Cette pédagogie en milieu sous-privilégié a des résultats souvent imprévus pour la famille : « quand je suis devenu ami avec l'instituteur, mon enfant aussi est devenu ami de l'instituteur, et comme ça il a pu apprendre » (26) dit une ancienne illettrée.

Quant la conscientisation du groupe est réussie, c'est souvent d'anciens illettrés qui trouvent en eux l'enthousiasme nécessaire pour devenir eux-mêmes des aides volontaires aux éducateurs, des éducateurs volontaires eux-mêmes pour leurs camarades après une formation de « formateurs » adaptée au milieu. C'est un peu la résurrection de cet enseignement mutuel qui fut une des forces de l'éducation ouvrière avant la création de l'école obligatoire.

N'oublions pas qu'à la fin du XIX^e siècle, au moment de sa création, l'école correspondait à une très large demande sociale qui s'étendait à tous les milieux : « le système scolaire, loin d'être dans notre histoire une institution imposée d'en haut, du pouvoir à la société est, au contraire,

le produit d'une demande sociale d'éducation qui monte avec la généralisation progressive d'un modèle culturel » (Furet). Mais aujourd'hui ? Qu'en est-il, surtout dans les milieux sous-privilégiés ?

Une ouverture de l'action scolaire sur des activités plus libres et une nouvelle alliance de l'action imposée et des formes imaginatives d'action volontaire s'impose dans ce secteur. Là, plus encore qu'ailleurs, une **société réellement éducative** est à inventer sous peine de reproduire les échecs d'hier.

4° La méthode d'apprentissage à la lecture et à l'écriture et au calcul est particulière. Elle doit s'adapter aux rythmes les plus lents « le professeur va à la lenteur du plus lent ». Ici il ne s'intéresse pas aux plus doués, sauf pour en faire une aide pour les autres. Marie, chômeuse, étudiante de 33 ans, parle de l'école, son échec : « on essayait de comprendre, on essayait d'apprendre, on demandait aux professeurs, ils disaient "je n'ai pas le temps, je dois m'occuper des autres" ». On le comprend, surtout dans des classes de 24 à 30 élèves, au temps de travail limité ! Marie dit encore : « le professeur prenait plus de temps avec les autres, avec ceux qui réussissaient, alors que ça aurait dû être le contraire, alors qu'à l'école on faisait lire 2 minutes puis on passait à quelqu'un d'autre, ici, quand ils faisaient passer quelqu'un ils restaient avec la même personne jusqu'à ce qu'elle finisse à lire tout le livre » (27).

Une telle action éducative volontaire, à la fois hyper collective dans ses sources majeures d'inspiration et hyper individuelle dans sa pratique longue et lente, comment la réaliser sans une coopération de professionnels et de bénévoles très disponibles ?

Dans tel comité de lecture et écriture, pour instruire 50 illettrés il a fallu 12 éducateurs. Dans un autre il a fallu 6 éducateurs pour alphabétiser 12 personnes. Pour instruire 250 illettrés il a fallu cent éducateurs ! Comment

l'école seule, même enrichie, même transformée, pourrait-elle disposer de telles méthodes sans recourir à des volontaires ou semi-volontaires agissant dans le milieu avec d'anciens illettrés formés à cette aide ?

En 1963, au Brésil, nous avons conçu avec le Mouvement de Culture Populaire de Recife, des centres de développement culturel où l'action imposée par l'école du quartier ou du village était complétée par des actions volontaires pour accélérer l'alphabetisation locale, liée à la fois aux activités professionnelles, familiales et aux loisirs, où coopéraient enfants, adolescents et adultes, autour de maîtres promus formateurs de formateurs, issus du milieu. L'avènement d'un régime militaire en 1964 arrêta cet essai jugé « dangereux », mais l'idée a fait son chemin dans le développement communautaire, malgré l'indifférence ou l'hostilité de nombreux enseignants.

Tout récemment, Le Thanh Khoï (28), dans un article sur l'éducation en l'an 2000, propose une réalisation comparable pour le Tiers Monde.

En partant des conditions spécifiques de la lutte en France contre l'analphabétisation et l'illettrisme, n'y aurait-il pas là l'occasion de rénover l'action éducative dans la population française immigrée de milieux défavorisés ? Après tant d'échecs dans la scolarisation des minorités sous-privilégiées, pourquoi pas ?

Joffre DUMAZEDIER
professeur de Sciences de l'éducation
Université René Descartes, Paris V
Équipe des temps sociaux et des modèles culturels du CNRS

Hélène DE GISORS
principale honoraire du Collège
Louis Lumière, Marly-le-Roi

Notes

(1) Mot analogue à l'anglais « illiteracy ».

(2) Esperandieu (V.), Lion (A.), Benichou (J.-P.). – *Les illettrés en France*, Rapport au Premier ministre, Documentation Française, 1984, 157 p.

(3) Déclaration à l'Assemblée Nationale, 1982.

(4) Harrois-Monin. – Un demi-million d'illettrés en France, *Sciences et Vie*, déc. 1983, pp. 34-41.

(5) Recensement de 1945.

(6) 1 % de la population adulte de ce temps-là correspondant environ à 300 000 personnes, 3,6 % équivalent donc à un peu plus de 1 million.

(7) Mossé (Éliane). – *Les riches et les pauvres*, Seuil, 1983.

(8) Centre d'étude et de formation de l'éducation surveillée, Vauresson.

(9) Un sondage national sur la culture générale des Français a été réalisé en 1983 par l'Institut Infométrie pour *Le Point* (12/12/1983) : sur 32 questions concernant les éléments de base de l'enseignement primaire et secondaire (1^{er} cycle), la majorité n'obtient pas la moyenne.

(10) Nous n'avons pas pu obtenir plus de précisions du Service des études de l'armée (Compiègne). Par ailleurs, sans les informations et réflexions fournies par ce service, nous n'aurions pas pu mener à bien ce premier travail. Qu'il en soit remercié.

(11) Niveau N2 : cycle primaire terminé ou non. Cycle d'observations des collèges jusqu'à la classe de 5^e ou de la classe pré-professionnelle du niveau CPPN sans passage en 4^e. Aucun diplôme, ni CEP, ni diplôme de fin d'études.

(12) Dumazéder (J.), Muxel (A.). – *Enquête en cours d'exploitation*, UER de Sciences de L'éducation, Université René Descartes.

- (13) C'est le niveau N3.
- (14) Professeur Nortcutt. – **Enquête 1971-1976**, USA.
- (15) Courier de l'Unesco. – **Alphabétisation et développement**, 1965.
- (16) Ce thème est bien développé par Gribelsky, Adult Education Center, Jérusalem, 1970. L'auteur, d'après l'expérience d'Israël (alphabétisation des sépharades) voit la supériorité de la méthode communautaire sur la méthode fonctionnelle, en ce que la première fournit une meilleure garantie contre la rechute dans l'analphabétisme.
- (17) Camusat (P.). – **Tribune de l'Enfance**, mai 1965.
- (18) Dumazedier (J.). – **Temps libre et crise des valeurs**, **Temps libre**, n° 4, 1981 ; Segré (M.). – **Temps libre et enfance**, ESF, 1987.
- (19) Esperandieu (V.), Léon (A.), Bénichou (J.-P.). – Op. cité.
- (20) 1) Fixer un Calendrier. 2) Créer un groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. 3) Établir un recensement national des actions conduites en faveur des adultes illettrés. 4) Dégager les moyens de la formation des formateurs. 5) Inclure la lutte contre l'illettrisme dans une politique globale de la lecture. 6) Développer le réseau des bibliothèques centre documentaires, dans les quartiers urbains et les cantons ruraux. 7) Utiliser les ressources de l'informatique. Privilégier les jeunes des milieux défavorisés. 8) Équiper d'une dimension explicite de lutte contre l'illettrisme le dispositif d'action auprès des jeunes en difficulté. 9) Afficher dès 1985 la lutte contre l'illettrisme au rang des priorités de la politique nationale de formation professionnelle. 10) Soutenir le développe-
- ment culturel et les apprentissages de base (lecture-écriture) de publics en situations particulières : centres d'hébergement, familles en difficulté et établissements pénitentiaires. 11) Lancer un programme de recherche sur l'illettrisme. 12) Susciter en 1984 une mise en commun des acquis et une progression de la réflexion sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- (21) Cf. : L'expérience de rééducation du foyer éducatif « Le Logis » dans la banlieue d'Annecy : Argonay par Pringy (74), à laquelle nous sommes associés depuis vingt ans.
- (22) On peut penser qu'il faudrait une alternance d'activités volontaires et d'activités imposées, mais dans quel rapport ?
- (23) Jeanson (A.). – **L'action culturelle**, Seuil, 1977. La notion de « non public ».
- (24) Couder (Bruno), Lecuit (Jean). – **Maintenant lire n'est plus un problème pour moi**, Pierrelaye, déc. 1983, Éditions Science et Service, déc. 1983.
- (25) Freire (Paulo). – **La pédagogie des opprimés**.
- (26) Couder (Bruno) et Lecuit (Jean). – Op. cité.
- (27) Couder (Bruno) et Lecuit (Jean). – Op. cité.
- (28) Le Thanh Khoï. – **L'éducation en l'an 2000**, **Tiers Monde**, n° 49, 1-1972.